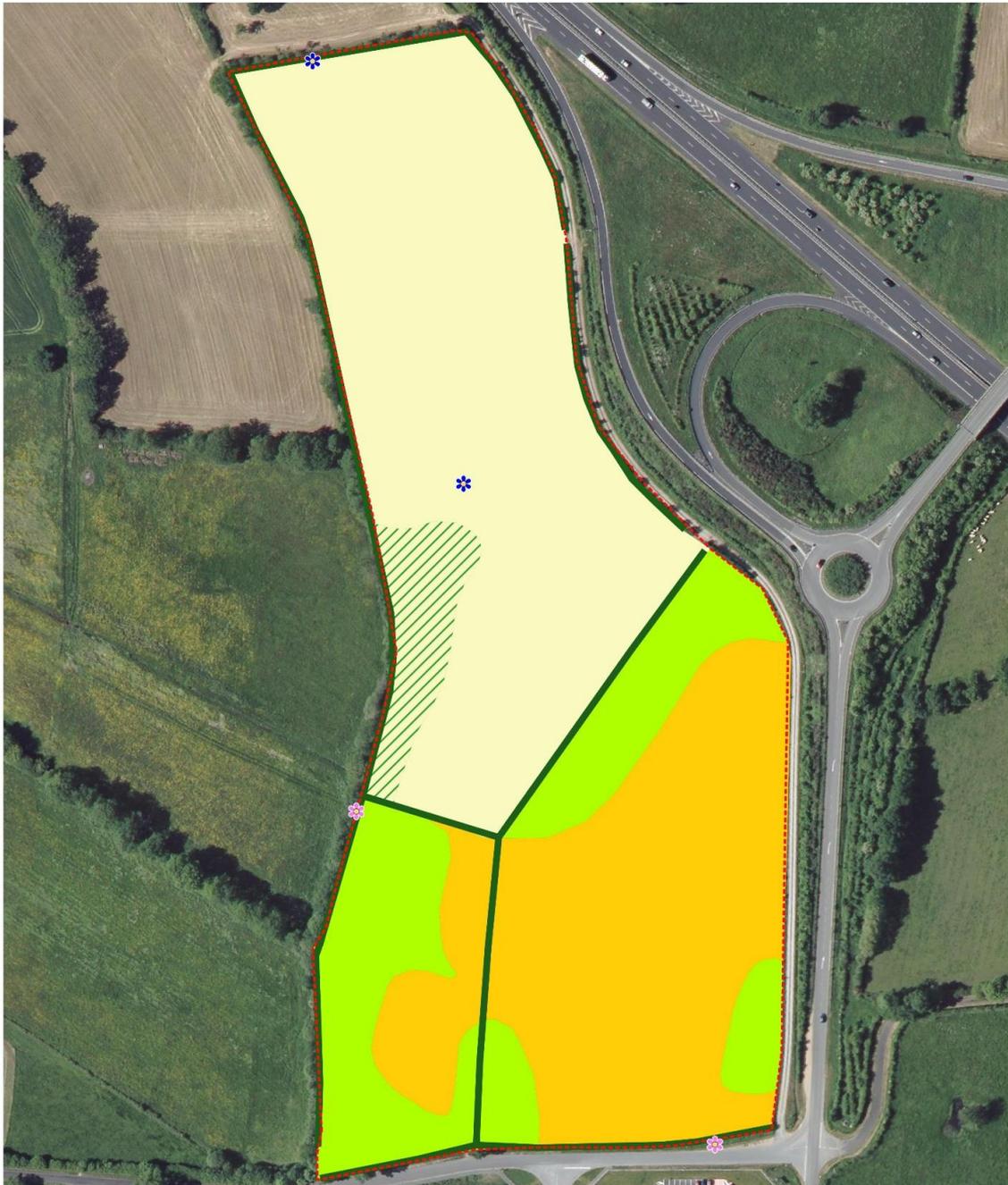


Projet de centre de tri - Loublande (79) - la Tessoualle (49)



Habitats naturels et flore patrimoniale



0 50 100 m

Légende

Zone d'étude

Habitats

Prairies humides eutrophes (CB 37.2)

Prairie mésophile de fauche (CB 38.2)

Prairie artificielle à Ray-grass (CB 81.1)

Prairie humide artificielle à Ray-grass (CB 81.2)

Haies (CB 84.1)

Flore patrimoniale

Cyanus segetum (dét. ZNIEFF 79)

Oenanthe crocata (dét. ZNIEFF 79)

Figure 39 : Carte des habitats naturels et flore patrimoniale (source : NCA Environnement)

5.1.1.2.3 Sensibilité

Au cours de l'inventaire, **deux espèces patrimoniales ont été identifiées** sur la zone d'étude dont une est déterminante de ZNIEFF en Deux-Sèvres (**Cyanus segetum**) et une autre au statut quasi-menacée (**Oenanthe crocata**).

Le *Cyanus segetum* est une espèce qui au regard de l'inventaire floristique réalisé sur site, est principalement localisée dans une haie au Nord du site (en dehors des parcelles du projet) et sur la prairie à Ray-grass sur la parcelle Nord-Est du site du projet.

L'*Oenanthe crocata* est principalement localisée dans une haie à l'Ouest du site ainsi que dans la haie en limite Sud du site du projet.

Au regard de l'inventaire, **les sensibilités du site portent principalement sur les haies bocagères et les zones humides**. L'enjeu concernant la flore reste **faible** au vu des cortèges floristiques relativement communs.

5.1.1.3 Zones humides

Dans le cadre du projet, la SPL UniTri a fait réaliser un inventaire pédologique par deux bureaux d'études spécialisés afin de détecter la présence de zones humides sur les parcelles du projet.

Les zones humides délimitées sur le site étudié correspondent à la combinaison de deux études réalisées en 2018 et 2019 sur la base de critères floristiques et pédologiques :

- Diagnostic floristique et pédologique (NCA Environnement – passage sur site en novembre 2018 et avril 2019) ;
- Expertise zone humide (SERAMA – passage sur site en novembre 2019).

Une synthèse des deux études a été réalisée par un troisième bureau d'études (étude Pierres & Eau) en décembre 2021. Les résultats de ces études sont présentés ci-après. Elle est également annexée au présent DDAE (Annexe 8).

5.1.1.3.1 Présentation des zones humides recensées sur le site

Les milieux observés sur le site sont présentés dans le tableau en page suivante. Il s'agit de milieux prairiaux délimités par des haies bocagères. Selon l'étude faune-flore menée par NCA en 2019, les enjeux floristiques et faunistiques sur le site sont relativement faibles et localisés au niveau des haies.

Tableau 13 : Habitats de la zone humide identifiée sur le site du projet

Habitat	Code EUNIS	Code Corine Biotopes	Zone humide selon l'arrêté du 24 juin 2008 modifié
Prairie humide à Cardamine des prés et Renoncule rampante	37.2	E3.4	Oui
Prairie de fauche mésophile	38.2	E2.2	Non
Prairie humide artificielle à Ray-grass	81.2	E2.62	Oui

A la lecture des deux expertises, le bureau d'étude Pierres et Eau a retenu la superficie la plus importante des deux études menées, soit 3,11 ha (voir carte ci-après).

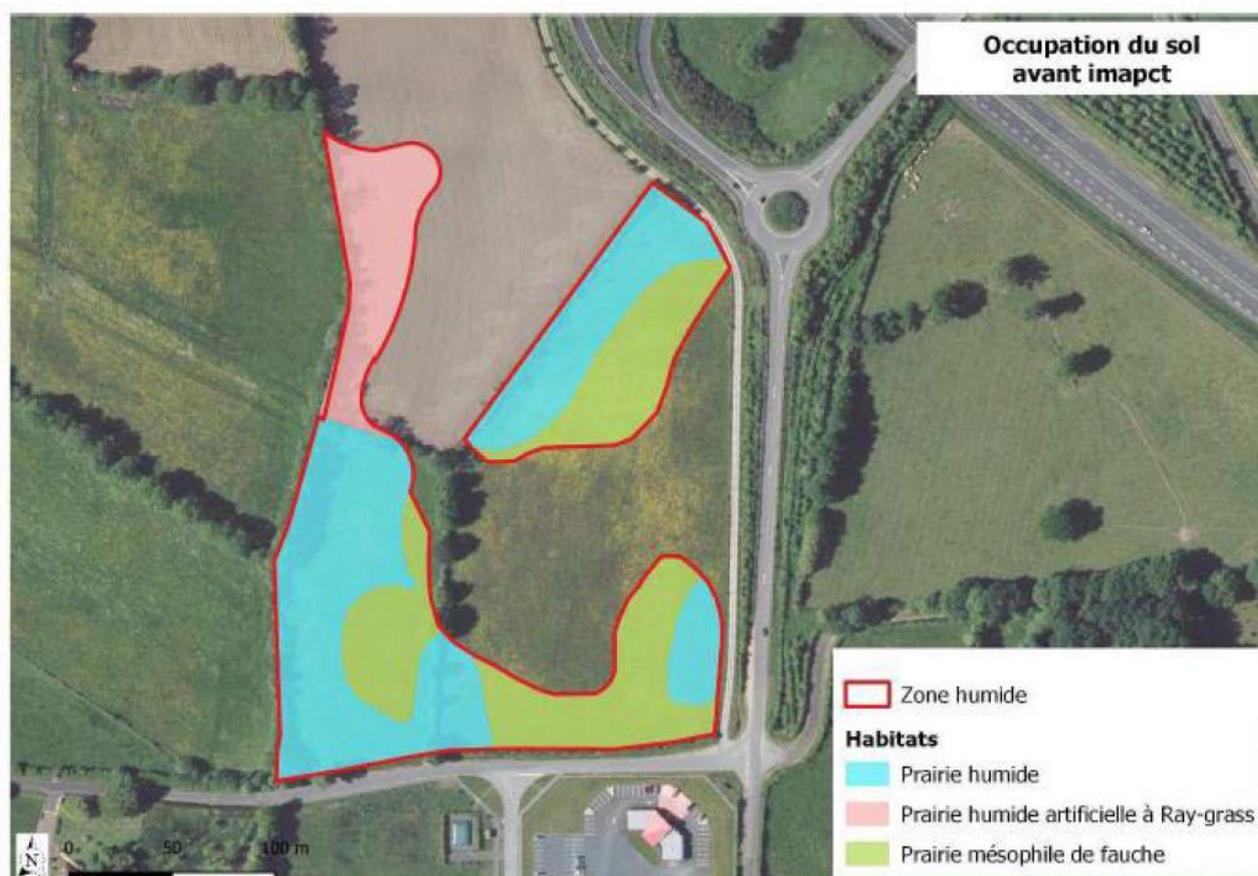


Figure 40 : Localisation des zones humides sur les parcelles du projet (source : Pierres et Eau)

5.1.1.3.2 Sensibilités et fonctions de la zone humide du projet

- **Alimentation de la zone humide et sensibilités**

Le bureau d'études Aménagement Pierres & Eau a réalisé une étude de sensibilité et de fonctionnalité des zones humides présentes sur la zone du projet (cf. étude en annexe 8). Dans ce cadre, il ressort de cette étude que la zone humide du projet est rattachée à la masse d'eau FRGR0546 « l'Ouin et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec la Sève Nantaise ». Elle en est toutefois éloignée de plus de 2 km.

Elle se situe sur une topographie en pente et s'inscrit dans un système hydrogéomorphologique de versant et bas versant selon la classification retenue par la méthode ONEMA. Les apports d'eau correspondent aux flux souterrains parfois déchargés vers la surface (source), les ruissellements issus des terres adjacentes et enfin les apports par les précipitations. L'hydrodynamique¹⁴ de ces zones humides est principalement caractérisé par des flux d'eau dirigés vers le bas de la pente. Les zones humides de versant et bas-versant perdent principalement leur eau par saturation de sub-surface, par ruissellement de surface et par évapotranspiration.

Dans le détail, la zone humide du site est séparée en 3 secteurs (voir carte en page suivante) :

- Le secteur ZH1 (zone humide amont), alimenté par la parcelle cultivée et drainée ;
- Le secteur ZH2 (zone humide Est), alimenté par une zone contributive très réduite, seulement 2046 m². Son alimentation principale est due aux précipitations tombant sur la parcelle.
- Le secteur ZH3 (zone humide aval), alimenté par ZH1, ZH2 et 1,2 ha de prairie sur laquelle sera implanté le projet UniTri. Cette zone humide en bordure de cours d'eau est également alimentée par la nappe d'accompagnement.

¹⁴ La direction et l'importance des flux d'eau de surface et de sub-surface dans la zone humide.

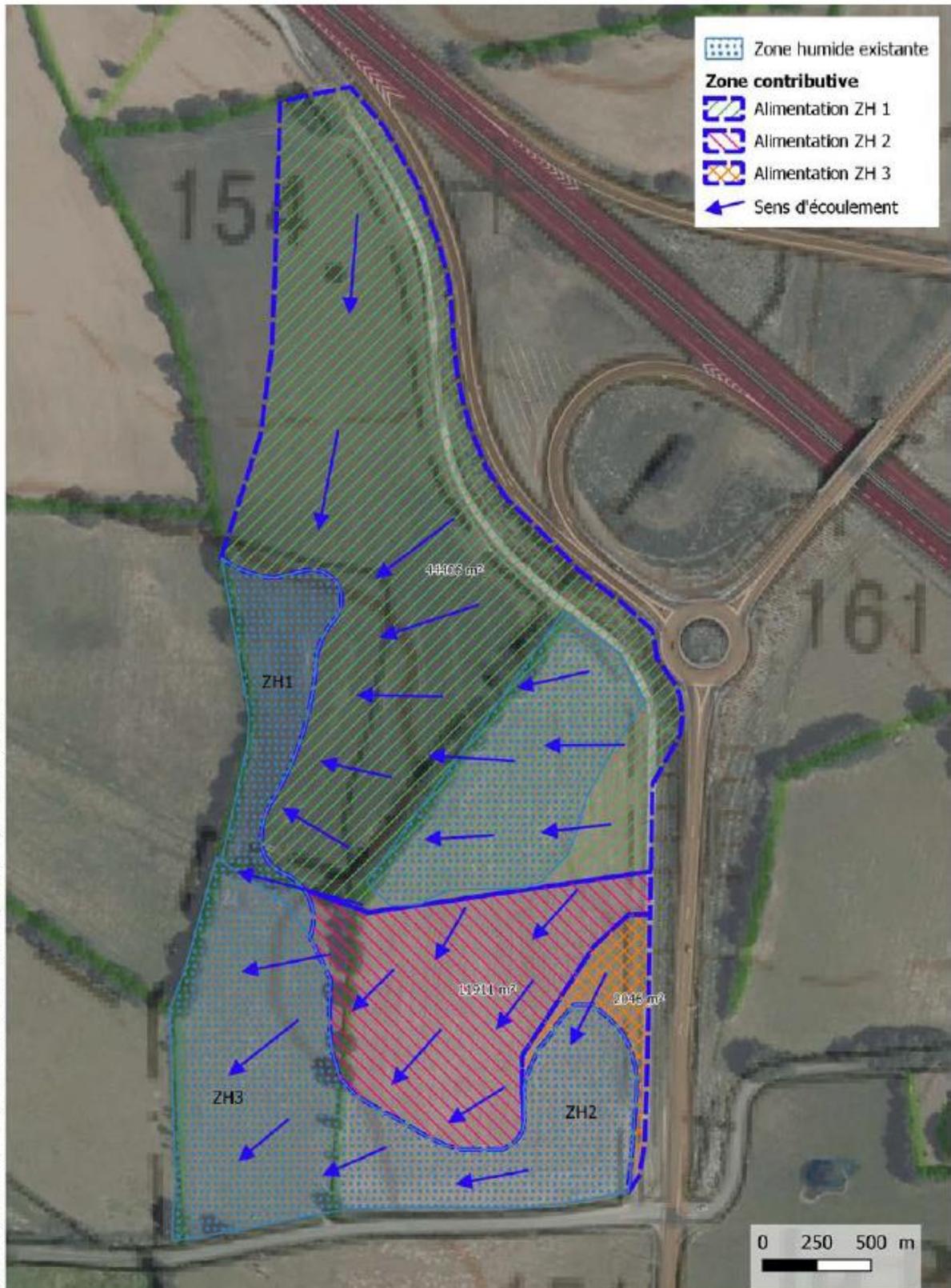


Figure 41 : Zone contributive avant travaux (source : Aménagement Pierres & Eau)

La zone contributive délimitée sur la carte présentée ci-avant a une superficie assez faible (54 hectares). Elle présente une part enherbée importante, une part cultivée assez réduite, des surfaces construites réduites mais une densité d'infrastructures de transport assez importante, sources potentiellement de nutriments. Les pressions anthropiques sont donc modérées. Au total la zone contributive est composée pour moitié par la parcelle cultivée au Nord. L'autre moitié correspondant aux parcelles en prairies du projet.

Les enjeux en termes d'épuration des eaux et de rétention des sédiments sont modérés. Les enjeux liés au ralentissement des ruissellements et à la recharge de nappe sont en revanche très limités car le site est notamment déconnecté du réseau hydrographique (aucun cours d'eau dans la zone contributive).

Le paysage écologique est caractérisé par une richesse en grands habitats importante correspondant à un bocage bien conservé dominé par des prairies et autres milieux herbacés (55%) et des habitats agricoles (27 %). L'équipartition des habitats est très élevée. Autrement dit, la répartition des habitats les uns par rapport aux autres est équilibrée, ce qui est favorable aux espèces inféodées à chacun de ces habitats. La diversité et la richesse biologique est donc potentiellement intéressante.

D'autre part, les connexions pour la faune et la flore entre ces milieux sont favorisées par une densité importante de corridors boisés, lesquelles sont toutefois impactées par une densité en infrastructures de transport assez conséquente qui morcellent le paysage et isolent les habitats. La densité de corridor aquatique est très réduite.

En effet, les eaux de ruissellement du bassin versant naturel sont interceptées par les ouvrages d'assainissement de ces axes routiers. Au nord, les eaux sont dirigées vers le bassin de rétention des eaux pluviales de la RN249 et à l'est le fossé de la RD171 collecte les eaux pluviales qui rejoignent le ruisseau en contournant les parcelles du projet par le Sud.

De manière générale, le niveau d'opportunité de la zone humide à exprimer les fonctions biologiques de support et de connexion des habitats est assez fort.

- **Fonctions de la zone humide du projet**

Le bureau d'études SERAMA a réalisé une analyse fonctionnelle de la zone humide du projet. Les cotations de fonctionnalité ont été réalisées selon la méthode ONEMA.

D'après le rapport d'étude réalisé par SERAMA, la zone humide du projet présente un **état fonctionnel dégradé** en l'état, par sa situation (présence de la RN249 et échangeur modifiant la nature des écoulements provenant du bassin versant) et l'absence d'espèces floristiques caractéristiques (à relativiser par rapport à la période de prospection).

Plusieurs dégradations ont été observées sur cette zone humide de tête de bassin d'un affluent rive droite de l'Ouin (bassin versant de la Sèvre Nantaise) à savoir :

- La réduction de la surface de la zone humide par drainage et mise en culture de la parcelle localisée sur la commune de la Tessoualle ;
- La présence d'un fossé entre les deux parcelles expertisées canalisant les écoulements. L'hydromorphie¹⁵ marquée au Nord de la parcelle localisée sur la commune de Mauléon s'explique par la présence d'un talweg et d'une haie sur talus au Nord ;

¹⁵ L'hydromorphie, appelée aussi hydromorphisme, est la qualité d'un sol qui montre des marques physiques de saturation régulière en eau, généralement durant l'hiver.

- La présence de la RN 249 et de l'échangeur de Loublande qui modifie les écoulements provenant du bassin versant.

Le bureau d'études Pierres et Eau a également réalisé une étude de fonctionnalité de la zone humide du projet. Le tableau de la page suivante présente la synthèse de l'évaluation des fonctions menée selon la méthode de l'ONEMA en l'état actuel avant la mise en œuvre du centre de tri. Les niveaux d'enjeux des fonctions sont déterminés selon quatre classes (très faible, assez faible, modéré, fort) suite à l'interprétation des résultats obtenus par l'application de la méthode de l'ONEMA.

Les capacités d'expression des fonctions de la zone humide en l'état actuel avant mise en œuvre du centre de tri sont globalement modérées.

Fonctions	Sous-fonction	Capacité d'expression des fonctions - Avant impact	
Fonctions hydrologiques	Ralentissement des ruissellements	Le couvert végétal permanent très important (86%) est favorable à la rétention des sédiments et au ralentissement des ruissellements.	Modérée
	Recharge des nappes	La granulométrie intermédiaire et la faible conductivité en surface et en profondeur concourent à une faible capacité de recharge de nappe. D'autre part, la densité importante de fossés dans le site et sa zone tampon affecte les fonctions hydrologiques en limitant le temps de séjour de l'eau sur le site.	
	Rétention des sédiments		
Fonctions biogéochimiques	Dénitrification des nitrates	Le couvert végétal permanent très important et herbacé avec des pratiques agricoles (export de biomasse) favorise l'assimilation des nutriments. On relève également : - le pH du sol neutre favorable à l'assimilation des orthophosphates par la végétation, - les processus associés au phosphore et à la séquestration du carbone minorés par épilobium humifère mince, - la densité importante de fossés défavorable à l'ensemble de ces fonctions.	Modérée
	Assimilation végétale de l'azote		
	Adsorption, précipitation du phosphore		
	Assimilation végétale des orthophosphates		
	Séquestration du carbone		
Fonctions biologiques	Support des habitats	Les habitats sont communs et ne présentent pas d'enjeu particulier selon l'étude écologique. La richesse est modérée et ils sont répartis de manière équitable sur le site.	Modérée
	Connexion des habitats	Ils sont très faiblement isolés bien qu'ils soient assez différents du paysage.	

Figure 42 : Evaluation des fonctions de la zone humide en l'état actuel avant mise en œuvre du centre de tri (source : rapport Pierres et Eau)

5.1.1.4 Faune

Le diagnostic faunistique a été mené lors de 6 passages réalisés entre le 24/04/2019 et le 01/09/2020 (cf. tableau passage prospection terrain paragraphe 5.1 Patrimoine naturel. Les différents passages n'ont pas ciblé les mêmes groupes faunistiques.

Bien que cet inventaire soit qualitatif et ne puisse que tendre vers l'exhaustivité spécifique, sans pour autant prétendre l'atteindre, il couvre une partie du cycle biologique de bon nombre des espèces susceptibles de fréquenter la zone d'étude. Cela permet donc d'apprécier les sensibilités du projet au regard des espèces contactées, et du potentiel des habitats naturels et des habitats d'espèces présents sur la zone d'étude.

5.1.1.4.1 Avifaune

Pour l'inventaire ornithologique, les observations ont été réalisées à vue et à l'ouïe, ou à l'aide de **jumelles** (Kite Pétrel 10 x 42). Les passages ont démarré dès le lever du soleil, pour apprécier au mieux l'activité locale, en particulier vis-à-vis des passereaux (plus actifs dans les premières heures de la matinée).

Compte-tenu de la faible surface de la zone d'implantation potentielle (8,4 ha), celle-ci a été parcourue intégralement à pied et à vitesse lente, laissant libre à l'expert écologue de réaliser des points d'écoutes et des points d'observations lorsque celui-ci le jugeait nécessaire. L'utilisation d'IPA (Indices Ponctuels d'Abondance) dans le cas présent aurait conduit à une pression d'observation bien plus faible, car seulement 2 IPA permettent de couvrir la zone sans inter-chevauchement. Ainsi, l'ensemble des espèces présentes *in situ* lors de chaque passage ont pu être prises en compte.

Chaque individu entendu et/ou observé a été comptabilisé. Les **espèces patrimoniales** (susitant un enjeu de conservation au regard de leurs statuts) ont été localisées précisément sur une carte, en distinguant les individus posés et en vol. Les éventuels comportements et usages de la zone d'étude observés (alimentations, défenses de territoires, nourrissages, transits, repos, etc.) ont été relevés, afin de déterminer l'intérêt du site pour chaque espèce.

Afin de compléter les données récoltées sur le terrain, la bibliographie disponible sur la zone d'étude a été examinée. La base de données communale de l'INPN ainsi que les données disponibles sur le SIGORE (maille de 10 km X 10 km) ont ainsi été consultées. **Il est à noter que la zone d'étude de la bibliographie est bien plus grande que celle du projet. Ainsi, un certain nombre des espèces citées n'est pas susceptible de fréquenter la zone de projet (cases « parcelles du projet » et « parcelles proches » figurées dans le tableau ci-après).**

Celui-ci présente la liste des 42 espèces contactées (cases « parcelles de projet » et/ou « parcelles proches » avec un X et figurées en gris clair) lors des prospections ainsi que les espèces répertoriées dans la bibliographie locale.

Tableau 14 : Liste des espèces d'oiseaux contactées sur le terrain et répertoriées d'un point de vue bibliographique sur un secteur élargi (source : NCA Environnement)

Nom commun	Nom scientifique	Statut P	Statut C	Milieu d'observation / Source de la donnée	Parcelles du projet		Parcelles proches	Périodes propices d'utilisation du site du projet
					Prairies	Culture nord		
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	PN	LC	Haie sud	X	P	P	N / M / H
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	DO ; PN	LC	INPN	PC	PC	PC	M / H
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	/	VU	Prairie / Cultures	X	P	X	N / M / H
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	DO ; PN	NT	INPN ; SIGORE	P	P	P	M / H
Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	PN	VU	INPN ; SIGORE	PC	PC	P	M
Balbusard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	DO ; PN	NC	INPN	T	T	T / C	M
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>		EN	INPN	P	P	P	M
Bécasseau variable	<i>Calidris alpina</i>	PN	NC	INPN	-	-	P	M
Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>		CR	INPN	-	-	P	M
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	PN	LC	INPN	-	-	P	M / H
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	PN	LC	Zone d'activités	-	-	X	N / M / H
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	PN	LC	INPN	P	P	P	N / M / H
Bernache du Canada	<i>Branta canadensis</i>	/	NA	INPN	T	T	T	M
Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	DO ; PN	VU	INPN	-	-	P	M
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	DO ; PN	VU	INPN ; SIGORE	PC	PC	P	M
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	PN	LC	INPN	P	P	P	M / H
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	PN	EN	INPN	-	-	P	M / H

Nom commun	Nom scientifique	Statut P	Statut C	Milieu d'observation / Source de la donnée	Parcelles du projet		Parcelles proches	Périodes propices d'utilisation du site du projet
					Prairies	Culture nord		
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	PN	EN	INPN	H	H	H	M / H
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	PN	NT	INPN ; SIGORE	P	P	P	N / M / H
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	PN	VU	INPN	P	P	P	N / M / H
Bruant zizi	<i>Emberiza cirlus</i>	PN	LC	INPN	P	P	P	N / M / H
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	DO ; PN	NT	INPN	PC	PC	P	M
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	DO ; PN	VU	INPN ; SIGORE	PC	PC	PC	M / H
Busard pâle	<i>Circus macrourus</i>	DO ; PN	NA*	INPN	PC	PC	P	M
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	DO ; PN	NT	INPN ; SIGORE	PC	PC	P	M / H
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	PN	LC	Cultures / En chasse	X	X	X	N / M / H
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	/	VU	INPN	P	P	P	M
Canard chipeau	<i>Mareca strepera</i>	/	EN	INPN	-	-	P	M
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	/	LC	INPN ; SIGORE	-	-	P	M
Canard siffleur	<i>Mareca penelope</i>	/	NA	INPN	-	-	P	M
Canard souchet	<i>Spatula clypeata</i>	/	VU	INPN	-	-	P	M
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	PN	NT	Haies / Prairie	X	P	X	N / M / H
Chevalier aboyeur	<i>Tringa nebularia</i>	/	NC	INPN	-	-	P	M
Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>	PN	NC	INPN	-	-	P	M
Chevalier gambette	<i>Tringa totanus</i>	DO ; PN	VU	INPN	-	-	P	M

Nom commun	Nom scientifique	Statut P	Statut C	Milieu d'observation / Source de la donnée	Parcelles du projet		Parcelles proches	Périodes propices d'utilisation du site du projet
					Prairies	Culture nord		
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	PN	CR	INPN	-	-	P	M
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	PN	NT	INPN ; SIGORE	PC	PC	P	M / H
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	PN	NT	INPN	T	T	P	M / H
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	PN	LC	INPN ; SIGORE	P	P	P	N / M / H
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	DO ; PN	NT	INPN	PC	PC	PC	M / H
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	DO ; PN	EN	INPN	PC	PC	PC	M
Cochevis huppé	<i>Galerida cristata</i>	PN	LC	INPN	P	PC	P	M / H
Combattant varié	<i>Calidris pugnax</i>	DO	NC	INPN	-	-	P	M
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	/	LC	INPN ; SIGORE	T	T	P	M / H
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	/	LC	Haies	X	X	X	N / M / H
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	PN	LC	En vol / Haies / Boisements	P	X	X	N / M / H
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	/	EN	INPN	PC	PC	P	M
Cygne noir	<i>Cygnus atratus</i>	/	NA	INPN	-	-	P	M
Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>	PN	LC	INPN	-	-	P	M
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	PN	VU	En chasse	X	X	X	M / H
Elanion blanc	<i>Elanus caeruleus</i>	DO ; PN	NA	INPN	P	P	P	M / H
Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	PN	LC	INPN	PC	PC	P	N / M / H

Nom commun	Nom scientifique	Statut P	Statut C	Milieu d'observation / Source de la donnée	Parcelles du projet		Parcelles proches	Périodes propices d'utilisation du site du projet
					Prairies	Culture nord		
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	/	LC	En vol / Haies / Culture	X	X	X	N / M / H
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	/	DD	INPN	P	P	P	N / M / H
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	PN	NT	En chasse sur Cultures / Prairies	X	X	X	N / M / H
Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	DO ; PN	NC	INPN	PC	PC	PC	M / H
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	PN	NT	INPN ; SIGORE	PC	PC	PC	M / H
Faucon kobez	<i>Falco vespertinus</i>	DO ; PN	NA	INPN	PC	PC	PC	M
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	DO ; PN	CR	INPN	PC	PC	PC	M / H
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	PN	LC	Haies	X	X	X	N / M / H
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	PN	NT	INPN	P	P	P	M
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	PN	NT	Haies	X	P	X	N / M / H
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	PN	LC	INPN	-	-	P	M
Fuligule milouin	<i>Aythya ferina</i>	/	VU	INPN	-	-	P	M
Fuligule morillon	<i>Aythya fuligula</i>	/	CR	INPN	-	-	P	M
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	/	NT	Pièce d'eau	-	-	X	M / H
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	/	LC	Haies	X	P	X	N / M / H
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	PN	NT	INPN	P	P	P	N / M / H
Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	PN	RE	Prairie / Haie	X	-	P	M

Nom commun	Nom scientifique	Statut P	Statut C	Milieu d'observation / Source de la donnée	Parcelles du projet		Parcelles proches	Périodes propices d'utilisation du site du projet
					Prairies	Culture nord		
Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	PN	VU	INPN	-	T	P	M / H
Goéland brun	<i>Larus fuscus</i>	PN	LC	INPN	-	T	P	M / H
Goéland cendré	<i>Larus canus</i>	PN	NC	INPN	-	T	P	M / H
Goéland leucophée	<i>Larus michahellis</i>	PN	VU	INPN	-	T	P	M / H
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	PN	VU	En vol	T	T	X	M
Grande Aigrette	<i>Ardea alba</i>	DO ; PN	NA	En vol	T	PC	X	M / H
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	PN	LC	INPN	-	-	P	M
Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>	PN	VU	INPN	-	-	P	M
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	PN	LC	Haies	X	P	X	N / M / H
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	/	NT	INPN	P	P	P	N / M / H
Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>	/	NC	INPN	P	P	P	M / H
Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i>	/	NC	INPN	P	P	P	M / H
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	/	LC	INPN ; SIGORE	P	P	P	N / M / H
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	PN	NT	INPN	P	P	P	M / H
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	PN	LC	En vol	X	PC	P	M / H
Héron garde-bœufs	<i>Bubulcus ibis</i>	PN	LC	En vol	PC	PC	X	M / H
Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>	DO ; PN	VU	INPN	-	-	P	M

Nom commun	Nom scientifique	Statut P	Statut C	Milieu d'observation / Source de la donnée	Parcelles du projet		Parcelles proches	Périodes propices d'utilisation du site du projet
					Prairies	Culture nord		
Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>	PN	LC	INPN	P	P	P	N / M / H
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	PN	NT	INPN ; SIGORE	PC	PC	PC	M
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	PN	NT	INPN	PC	PC	PC	M
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	PN	NT	En chasse sur Cultures / Prairies	X	X	X	M
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	PN	LC	Haies	P	P	X	M
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolaïs polyglotta</i>	PN	LC	Haies	P	X	X	M
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	PN	NT	Haies	X	P	P	N / M / H
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	PN	LC	Boisement	-	-	X	M
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	PN	NT	En chasse sur Cultures / Prairies	X	PC	X	M
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	DO ; PN	NT	INPN ; SIGORE	-	-	P	M / H
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	/	LC	Haies	X	P	X	N / M / H
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	PN	LC	Haies	X	X	X	N / M / H
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	PN	LC	Haies	X	X	X	N / M / H
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	PN	LC	Haies	X	X	X	N / M / H
Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i>	PN	VU	INPN	T	T	P	M / H
Mésange noire	<i>Periparus ater</i>	PN	CR	INPN	T	T	P	M / H

Nom commun	Nom scientifique	Statut P	Statut C	Milieu d'observation / Source de la donnée	Parcelles du projet		Parcelles proches	Périodes propices d'utilisation du site du projet
					Prairies	Culture nord		
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	PN	VU	INPN	P	P	P	M / H
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	DO ; PN	LC	INPN	PC	PC	P	M
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	DO ; PN	NC	INPN	PC	PC	PC	M
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	PN	NT	INPN	PC	PC	P	N / M / H
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	PN	EN	INPN	PC	PC	P	M / H
Mouette rieuse	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	PN	VU	En vol	-	X	P	M / H
Œdicnème criard	<i>Burhinus oedicanus</i>	DO ; PN	NT	Cultures	-	PC	X	M
Oie cendrée	<i>Anser anser</i>	/	NA	INPN	-	-	T	M
Perdrix grise	<i>Perdix perdix</i>	/	DD	INPN	P	P	P	N / M / H
Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>	/	DD	INPN	P	P	P	N / M / H
Petit Gravelot	<i>Charadrius dubius</i>	PN	VU	INPN	-	-	P	M
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	PN	LC	INPN ; SIGORE	P	P	P	N / M / H
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	PN	NT	INPN	P	P	P	N / M / H
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	DO ; PN	VU	INPN ; SIGORE	T	T	P	M / H
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	PN	LC	INPN ; SIGORE	P	P	P	N / M / H
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	/	LC	Haies	X	P	X	N / M / H
Pie-grièche à tête rousse	<i>Lanius senator</i>	PN	EN	INPN	T	T	P	M
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	DO ; PN	NT	INPN	T	T	P	M
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>	/	EN	INPN	-	-	-	M / H

Nom commun	Nom scientifique	Statut P	Statut C	Milieu d'observation / Source de la donnée	Parcelles du projet		Parcelles proches	Périodes propices d'utilisation du site du projet
					Prairies	Culture nord		
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	/	LC	Haies	X	P	X	N / M / H
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	PN	LC	Haies	X	X	X	N / M / H
Pinson du Nord	<i>Fringilla montifringilla</i>	PN	NC	INPN	T	T	T	M / H
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	PN	LC	INPN	P	P	P	N / M / H
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	PN	EN	Prairie / Haie	A	A	X	M / H
Pipit spioncelle	<i>Anthus spinoletta</i>	PN	LC	INPN	-	-	T	M / H
Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>	DO	NC	INPN	-	-	T	M / H
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	PN	CR	INPN	P	P	P	M
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	PN	LC	Haies	X	X	X	N / M / H
Râle d'eau	<i>Rallus aquaticus</i>	/	VU	INPN	-	-	P	M / H
Râle des genêts	<i>Crex crex</i>	DO ; PN	CR	INPN ; SIGORE	-	-	T	M
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	PN	LC	INPN	T	T	P	N / M / H
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	PN	VU	INPN	T	T	T	M / H
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	PN	LC	Haies	X	X	X	N / M / H
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	PN	LC	Haies	X	X	X	N / M / H
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	PN	LC	INPN	T	T	P	N / M / H
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	PN	LC	INPN	T	T	P	N / M / H

Nom commun	Nom scientifique	Statut P	Statut C	Milieu d'observation / Source de la donnée	Parcelles du projet		Parcelles proches	Périodes propices d'utilisation du site du projet
					Prairies	Culture nord		
Rousserolle effarvate	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	PN	VU	INPN	-	-	P	M
Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>	/	EN	INPN	-	-	P	M
Serincini	<i>Serinus serinus</i>	PN	NT	INPN	PC	PC	P	N / M / H
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	PN	LC	INPN	P	P	P	N / M / H
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	PN	CR	INPN	P	P	P	M
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	PN	NT	INPN	P	P	P	N / M / H
Tarin des aulnes	<i>Spinus spinus</i>	PN	NC	INPN	T	T	T	M / H
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	/	VU	Haies	P	P	X	N / M
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	/	LC	En vol	T	T	X	N / M / H
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	PN	EN	INPN	-	T	T	M
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	PN	LC	Haies	X	P	P	N / M / H
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	/	VU	INPN	T	T	P	M / H
Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	PN	NT	INPN	P	P	P	N / M / H

Statut de Protection : DO = Espèce inscrite à l'annexe I de la directive Oiseaux ; PN = Protection nationale.

Statut de Conservation en Poitou-Charentes (Liste rouge des oiseaux menacés du Poitou-Charentes 2018) / Si espèce non listée en Poitou-Charentes, utilisation de la Liste nationale (statut avec *) : RE = Espèce considérée éteinte ; CR = En danger critique ; EN = En Danger ; VU = Vulnérable ; NT = Quasi-menacée ; LC = Préoccupation mineure.

Parcelles du projet / parcelles proches : P = Fréquentation potentielle de l'espèce au regard de l'habitat. X = Espèce contactée au sein de la zone ; PC = Site potentiel uniquement pour la chasse/alimentation ; T = Fréquentation potentielle limitée au transit.

- : Absence de fréquentation.

Périodes propices d'utilisation du site du projet (bilan général) : N = Nidification possible au regard de l'habitat ; M = Migration, transit, repos (diffus) ; H = Hivernage (diffus).

Les espèces contactées lors des prospections d'inventaire effectuées sont relativement **communes et typiques des habitats présents** (bocage, prairie et culture). Très peu d'individus d'Alouette des champs ont été contactés au regard des habitats disponibles pour l'espèce. Le Pipit farlouse n'a été observé qu'en hiver sur la zone. L'effraie des clochers a été contactée en chasse sur les parcelles lors de la nocturne chiroptères.

La très grande majorité des passereaux contactés exploite les haies présentes sur le site, notamment celles disposant au moins d'une strate basse (haie relictuelle, haie basse et haie multistrates – voir typologie de haie au paragraphe habitats).

L'observation la plus intéressante relevée est celle de deux d'individus d'Œdicnème criard en vol. Ces derniers se sont posés sur une parcelle limitrophe à la zone d'activité présente au sud des parcelles envisagées pour le projet. La zone d'étude présente un intérêt très limité pour l'espèce. La parcelle de projet avec le plus de potentiel est la parcelle culturale Nord, cependant l'intérêt de celle-ci dépend directement de l'assolement présent. Globalement, le secteur apparaît trop fermé pour une utilisation pour la nidification ou le repos de l'espèce

La bibliographie locale montre un fort intérêt du secteur pour l'avifaune, cependant beaucoup des espèces mentionnées sont observées en période de migration. Par ailleurs, les habitats présents ne correspondent, pleinement qu'à quelques espèces.

Le Tarier pâtre et la Pie-grièche écorcheur sont deux espèces dont la présence sur site était présumée au regard des habitats disponibles. Néanmoins ces deux espèces n'ont pas été contactées sur la zone. L'habitat potentiel favorable pour la Pie-grièche écorcheur se situe notamment en limite est avec les deux zones (nord et sud). En effet, les zones de ronciers présentes le long de la sortie de la RN149 constituent des habitats favorables pour l'espèce (nidification). La zone de projet en elle-même aurait pu être utilisée pour la chasse (partie sud). La Pie-grièche écorcheur a bénéficié d'une recherche poussée lors des inventaires de 2019 et 2020. L'absence de l'espèce peut s'expliquer par la trop faible surface d'habitat disponible sur la zone (contexte de bocage de haut-jet possiblement trop prononcé).

La diversité spécifique de la zone d'étude apparaît décevante au regard du contexte (prairie, bocage). Cela peut s'expliquer par son enclavement entre la zone d'activité au sud, la RD171 à l'est et par la présence de l'échangeur de la RN249 au nord.

- **Sensibilité**

Les **enjeux avifaunistiques relevés sont faibles** et compatibles avec le projet. En effet les habitats présents apparaissent relativement classiques et associés à des espèces observées très communes. Les espèces patrimoniales suscitant les plus forts enjeux ne sont pas susceptibles d'utiliser la zone d'étude de façon pérenne.

Les cartes ci-après indiquent la localisation des espèces patrimoniales décelées lors des inventaires, ainsi que les enjeux fonctionnels des habitats pour chaque période biologique (nidification, migration et hivernage).